

Influenza aviaire

Etat des lieux du calendrier de versement des aides

Monsieur Stéphane TRAVERT, nouveau ministre de l'Agriculture, a adressé un message de soutien à la filière à l'occasion de l'Assemblée Générale du Comité Interprofessionnel des palmipèdes à Foie Gras (CIFOG) le 23 juin à Mont-de-Marsan. Un point complet a été réalisé par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les dispositifs d'indemnisation et les calendriers de versements.

Au 23 juin, 260 dossiers de demande d'avance pour le dispositif de prise en charge des pertes économiques H5N8 ont été payés, pour un montant total de 3,8 M€. Sur décision du Ministre, une seconde avance sera proposée au plus vite.

Un dispositif de soutien sera également mis en place rapidement pour les opérateurs du maillon sélection-accoupage impactés par l'épisode H5N8.

Concernant les foyers, 351 exploitations ont perçu une avance à hau-

teur de 75 % soit un montant total de 11,4 M€. La quasi-totalité des exploitations concernées par l'abatage préventif (90 %) ont perçu un versement pour un montant total de 12,7 M€.

S'agissant du dispositif de solde pour l'épisode H5N1, les premiers versements pour les producteurs de palmipèdes débuteront à partir de la mi-juillet.

Les premiers paiements des dossiers gallinacés déposés dans le cadre du dispositif d'indemnisation H5N1 ont débuté mi-juin. Près de 186 dossiers ont été payés à ce jour, pour un montant total de 780 000 €.

Enfin, un dispositif d'indemnisation des pertes subies dans le cadre de l'épisode H5N1 pour les opérateurs de l'aval est en cours de préparation, sur la base du régime d'aide d'Etat validé par la Commission européenne.